

8 mars, Journée internationale des droits des femmes

La Mairie de Cannes honore six femmes audacieuses et créatives du bassin de vie cannois

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars, la Mairie de Cannes a honoré six femmes qui se distinguent par leur sens de la créativité, de l'initiative et de l'innovation. Membres de l'association « Cannes is Up », pilier cannois de la French Tech Côte d'Azur, la majorité d'entre-elles sont à l'origine de start-ups à grand succès tels que Travel Planet, Id Goodies, Azur 360, All4test et Helioclim. Ces femmes font ainsi parties des rares dirigeantes d'entreprises dans le domaine des nouvelles technologies. Reçues mercredi 8 mars par David Lisnard à l'Hôtel de Ville, elles ont partagé leur parcours professionnel et leur expérience de l'entrepreneuriat au féminin. A cette occasion, le maire de Cannes a rappelé l'attention constante de la municipalité aux enjeux liés à la valeur de l'égalité entre les femmes et les hommes mais également le soutien important de la mairie et de l'intercommunalité en faveur de la création d'entreprises, source de richesses et d'emplois sur le bassin cannois.

Des femmes « audacieuses » mises à l'honneur par la Mairie de Cannes

Le bassin cannois est un territoire d'innovation et de création entrepreneuriale qui est reconnu comme l'une des locomotives du **dynamisme économique high Tech de la Côte d'Azur**. Cette démarche a d'ailleurs été attestée par le classement en 2022 du Campus Georges Méliès, établissement cannois favorisant l'interaction entre le monde universitaire et entrepreneurial, parmi les « **25 lieux qui changent l'innovation en France** ».¹

Ainsi, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la Mairie de Cannes a mis à l'honneur six femmes qui se sont orientées dans le domaine des nouvelles technologies². Ces audacieuses font parties de l'association « Cannes is Up », un réseau qui vise à fédérer et développer l'écosystème local des sociétés innovantes du bassin cannois.

Parmi elles, nous retrouvons :

- **Betty Seroussi**, présidente de Travel Planet dont le métier est l'organisation de voyages d'affaires pour les grandes entreprises. A l'image des grands sites marchands, la société a entièrement développé sa propre *Market Place* et propose une offre de services négociés auprès des compagnies aériennes et ferroviaires, des hôteliers etc. ;
- **Rebecca Thomas**, fondatrice d'Id Goodies, une structure dédiée à l'objet publicitaire basée à Cannes. Elle propose depuis 2021 une sélection originale de goodies personnalisés made in France pour tous supports de communication (devantures, cadeaux d'affaires, textiles etc.). Ses clients sont les restaurants, cinémas, cafés et hôtels du bassin cannois ;
- **Linda Torche**, co-dirigeante de la société Azur 360. Celle-ci est en charge de la production audiovisuelle pour la réalisation de films publicitaires mais dispose également d'un centre de formation de télépilote de drone. Elle est aujourd'hui hébergée à la cité des entreprises de l'Agglomération Cannes Lérins ;
- **Danka Dana**, chargée de projet digital chez All4Test. Cette société créée en 2002 vise à améliorer et garantir la qualité des logiciels et des produits via des tests informatiques. Elle propose une plateforme de e-learning et e-coaching pour les professionnels du numérique ;
- **Sandy Levittas**, animatrice du groupe Le Five, spécialiste européen du sport indoor basé à Cannes. Le réseau a diversifié son activité depuis 2014 en développant la pratique du padel tennis et est actuellement le leader en France avec sa société 4PADEL ;
- **Rim El Arjoun**, CEO de la société Hélioclim. Créée en 2011, elle conçoit et fabrique des climatisations à base d'énergie solaire dans ses ateliers du sud de la France. Grâce à ces équipements durables, elle répond ainsi aux enjeux de transition énergétique et de décarbonation des professionnels.

Par leur projet, leur produit, leur leadership, **ces femmes représentent toutes des exemples de réussite d'entreprises françaises**. Malgré les freins d'ordre socio-culturel auxquelles elles sont confrontées, elles sont de plus en plus **nombreuses à s'engager** dans l'univers de la Tech et à **susciter des vocations**.

Pour David Lisnard, l'acte entrepreneurial est une audace, une prise de risque mais surtout un investissement dans l'avenir. Il est porteur d'innovation, de richesses et d'emplois. Depuis 2014, David Lisnard, président de l'Agglomération Cannes Lérins, œuvre ainsi pour faciliter la création, l'installation et le développement d'entreprises

¹ Ce classement a été établi par la Banque des Territoires.

² Aujourd'hui, les femmes représentent 7% des entrepreneures de ce secteur.

souhaitant s’implanter sur le bassin cannois grâce à un dispositif d’accompagnement concret. Celui-ci rassemble une **pépinière, un hôtel et une cité d’entreprises** et fédère un réseau de 21 partenaires économiques pour informer et conseiller les startups hébergées.

Rompre les inégalités par des politiques municipales fortes

Officialisée par les Nations Unies en 1977, la « journée internationale des droits des femmes » est l’occasion de réaffirmer l’importance de la lutte pour les droits des femmes et de rendre hommage aux combats, passés et présents, menés en faveur de l’égalité femmes-hommes.

À Cannes, ce principe républicain n’est pas un effet d’annonce ou une expression à la mode. **Pour David Lisnard, c’est une conviction profonde et un projet de mandat.** Depuis 2014, la Mairie de Cannes et l’Agglomération Cannes Lérins (CACL), concrétisent cet objectif majeur par **des politiques publiques volontaristes menées dans de nombreux secteurs comme la démocratie locale, la précarité, la santé, la jeunesse, la culture ou encore la communication.**

Cette priorité d’action se traduit également par **un plan de gestion et management des ressources humaines de la municipalité et de l’intercommunalité**, en matière de recrutement, de formation et d’accompagnement de carrière. Ainsi, cette démarche inscrit durablement le principe républicain d’égalité au sein de la municipalité et de l’intercommunalité et **fait du territoire cannois un exemple en matière d’égalité professionnelle et de réduction des discriminations.** Les chiffres du rapport de situation en matière d’égalité, présenté en Conseil Municipal le 15 décembre 2022 pour l’année 2021, en témoignent :

- **les femmes représentent 57% de l’effectif total des agents municipaux ;**
- **la part des femmes** par catégorie statutaire est équilibrée en catégorie C (54%) et B (55%) mais **surtout plus importante en catégorie A (73%) ;**
- **54% des agents partis en formation étaient des femmes ;**
- **52% des postes clés** de l’organisation municipale et de l’intercommunalité **sont occupés par des femmes.**

À l’Agglomération Cannes Lérins, 56 % des postes de direction sont également occupés par des femmes.

Par ailleurs, afin d’accélérer la réduction des inégalités en matière de rémunération, **la Mairie de Cannes applique la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique**, notamment pour les agents à temps partiel et à temps non complet. Par ailleurs, celle-ci prévoit qu’un agent placé au cours de sa carrière en disponibilité, pour élever un enfant ou en congé parental, conserve ses droits à avancement en totalité pendant ces périodes dans la limite d’une durée de cinq ans.